



Conseil
départemental 93

Alerte au Service Social Départemental

Non à l'arrêt des CDD En renforts et remplacements !

31 mars 2016 : fin des CDD en renforts et remplacements au SSD !

Nous avons appris qu'à partir du 31 mars 2016, il n'y aura plus aucun agent en renfort ou remplacement via des Contrats à Durée Déterminée au Service Social Départemental (SSD) sur les postes découverts (maladie, congé parental, maternité...).

Déjà, dans nos circonscriptions, nous voyons partir nos collègues en CDD, sans aucune perspective d'emploi. Certains l'apprennent quelques jours avant l'échéance du contrat par une lettre recommandée.

Les Directions sociales « sanctuarisées », c'est fini ?

En 2010, le Département avait déjà diminué de 50 % l'enveloppe des renforts/remplacements. Le nombre moyen d'agents en renforts/remplacements était passé brutalement de 300 agents en moyenne par mois en 2009 à 150 en 2010. La Direction Générale avait alors annoncé que les Directions sociales ne seraient pas impactées et donc « sanctuarisées ». Pourtant, l'enveloppe attribuée à la DPAS pour 2016 a été réduite à sa plus simple expression !

Réagissons tous ensemble !

Il est encore temps de réagir. Nous n'accepterons pas « sans broncher » de voir partir nos collègues en CDD (souvent depuis de nombreux mois) vers Pôle Emploi.

Nous n'accepterons pas de venir le matin dans nos circonscriptions « la boule au ventre », de voir nos collègues épuisés, insultés par les usagers car non reçus par manque de personnel. Nous n'accepterons pas les fermetures sporadiques qui donneront l'illusion de souffler pour mieux repartir le lendemain « au front ». Il n'est pas question de se sentir coupable, si nous sommes en arrêt maladie, en maternité, en congé parental...

Seule une mobilisation de tous, AS, cadres, écrivains administratifs, secrétaires, dans l'unité la plus large, peut faire reculer la Direction Générale. Il en va du service public et de la santé de tous !

Non au double discours de la Direction Générale, oui au service public !

D'un côté, les conditions créées par la Direction Générale (DG) amènent à des fermetures de circonscription comme variable d'ajustement de l'activité, de l'autre, la DG parle d'amélioration des conditions de travail des agents !

Depuis de nombreuses années, les circonscriptions de Service Social, confrontées à une pénurie de personnel, ont « expérimenté » la « solution » de fermeture. Mais le problème reste entier lors des réouvertures de service, avec le risque de voir la situation aggravée. La fermeture n'est pas une solution, aussi bien pour le service public que pour la santé des agents.

Fin février, « le mot de la DG » en première page de l'intranet nous annonce « la détermination du Département à améliorer l'environnement de travail de ses agents » (sic) ... « avec comme priorité : prévention de la pénibilité au travail et l'usure professionnelle » (re-sic).

Comment imaginer lutter contre les risques psychosociaux, améliorer les conditions de travail, en allongeant les délais de remplacement des postes vacants et en laissant les postes découverts ? Suite à l'Accident du Travail dans une Circonscription départementale en mars 2013, l'enquête CHSCT a préconisé dans le plan d'actions adopté en juin 2014 de : « Maintenir le renforcement des équipes par l'affectation d'agents contractuels et remplacement des congés (longue maladie, maternité, accident du travail ... ».

Où est la cohérence entre de telles conclusions et la diminution drastique des enveloppes renforts et remplacements ?